

TIJANI BEN JEMAA:

Bonjour. [Inaudible 0:0:55] le prochain sommet ATLAS II. Aujourd'hui nous avons Olivier Crépin-Leblond et Nigel Hickson qui sont venus nous parler du futur de la gouvernance de l'Internet, de la deuxième partie, et j'aimerais souligner le fait que tous les participants des séminaires web doivent remplir absolument le formulaire d'évaluation qui leur a été envoyé.

À chaque fois que vous recevez une invitation, vous allez voir que vous avez un fichier joint avec un formulaire. Remplissez-le s'il vous plaît parce que ça nous aidera à comprendre si vous êtes contents avec les contenus de ce programme de renforcement de compétences, s'il y a quelque chose à corriger, etc., ce qu'on pourra faire, bien sûr, si vous nous donnez vos retours. Alors, je donnerai maintenant la parole à Terri qui nous donnera les informations habituelles qu'elle nous fournit toujours avant de commencer l'appel. Alors, allez-y s'il vous plaît.

TERRI AGNEW:

Merci Tijani. Vous êtes bienvenus à ce séminaire web dans le cadre du programme de renforcement de compétences sur l'avenir de la gouvernance Internet. Il est 21 heures UTC et on est le lundi 12 mai. Je vous rappelle tous de mettre en muet vos micros et de dire vos noms au moment de parler, non seulement pour la transcription mais aussi afin que les interprètes puissent vous identifier dans l'autre canal de son, parce que nous avons l'interprétation en anglais et français aujourd'hui.

Remarque: Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Je vous remercie tous d'avoir rejoint ce séminaire web d'aujourd'hui et, Tijani, je vous rends la parole.

TIJANI BEN JEMAA:

Merci Terri. Alors maintenant Olivier et Nigel, vous avez la parole.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Merci beaucoup Tijani. Je commencerai à présenter le document de Brésil. C'est le document Net Mundial, le modèle multipartite. Je vais vous donner un aperçu du document qu'on va parcourir ensemble. C'est un document que nous avons créé à partir d'un document initial qui avait été montré, distribué entre les autres participants. Tout le monde a travaillé sur la base de ce document initial et passé à ce document final que vous voyez sur l'écran.

Les deux documents sont liés avec l'ordre du jour en fait de cet appel. Alors, si vous vous rendez sur la page où l'ordre du jour a été contenu, vous allez pouvoir télécharger les documents pour les lire. Je présenterai cela rapidement sur ce que cela voulait dire, ce que Net Mundial a signifié et comment on peut continuer d'avancer à partir de maintenant.

Vous verrez sur le document qu'on a marqué la date du 24 avril. C'était la date dans laquelle on s'est réunis pour la dernière fois et c'était l'heure au Brésil où la réunion – où le débat en tout cas – a [inaudible 0:04:07] pour que l'on débattenne quel serait le résultat final du document.

Ce qui est important c'est qu'il s'agit d'un document qui est composé de deux parties. La première partie porte sur les principes de la gouvernance de l'Internet et la deuxième partie a une feuille de route sur l'évolution future de l'écosystème de la gouvernance de l'Internet dans l'avenir.

Vous verrez que ces principes ont été modifiés. Il y a eu beaucoup de travail. C'est la première fois où l'on a réuni tous ces principes qui dirigent nos efforts. Il y a eu plusieurs groupes qui ont inclus des principes qui visaient à protéger les droits sur l'Internet. Le Conseil d'Europe a travaillé sur ces aspects ainsi que d'autres groupes aussi.

Et ils ont essayé de formuler ces principes sur la gouvernance de l'Internet mais il n'y a pas eu un document spécifique dans un réseau multipartite auparavant. Donc Net Mundial, vous vous souviendrez, avait la participation des gouvernements, du secteur privé, de la communauté technique et du secteur académique également. C'était vraiment la première fois où tous ces différents secteurs se sont réunis. Il y a eu beaucoup de contributions des différentes parties prenantes.

Alors, d'abord les principes. Le premier des principes que tous ces secteurs ont accordé – et qui était assez direct en fait, ce qui a été surprenant d'ailleurs – parce que, lorsque l'on pense à la situation il y a quelques années par rapport aux télécommunications internationales pour le [WCIT 0:05:40] qu'on avait fait, il y a eu un problème pour l'établissement des Droits de l'Homme. Il y a eu un traité sur les télécommunications.

On a essayé d'atteindre ici. Toutes ces valeurs étaient partagées, ont été incluses. Spécifiquement, ce n'étaient pas des valeurs limitées à chaque secteur.

C'étaient des principes de base sur lesquels tout le monde était d'accord. On parle d'abord de la liberté d'expression, bien sûr. Cela porte sur les pays où l'accès Internet est bloqué. Puis la liberté d'association, c'est un droit humain basique aussi. Puis on a la confidentialité. Je pense que cela est relatif aussi aux agences qui recueillent des données de surveillance. Et puis l'accessibilité pour les personnes handicapées. Puis on a la liberté d'information et l'accès aux informations. Il faut tenir compte que ce document a été fait vraiment dans l'esprit de ce moment. [Inaudible 0:06:36] essayer de transmettre cet esprit donc peut-être des fois ça devient un peu répétitif. Mais, pour la plupart du temps, c'était très bien structuré.

Bien sûr, ce qui fait le développement de l'Internet, c'est la façon dont l'Internet s'est développé jusqu'à présent dans le cadre de l'IETF, par exemple. Et on répète effectivement que l'Internet se développe au niveau mondial et qu'il ne s'agit pas uniquement d'un pays. On a la protection d'intermédiaires par la suite. S'il y a des fournisseurs de services Internet, de télécommunications, je ne sais pas de qui il s'agit lorsqu'on parle d'intermédiaires, mais cela les protège. C'est lié à des informations sur leur site web ou sur un réseau qui sont confidentielles ou – donc ça les protège des procès que l'on pourrait porter contre eux.

Si on a la culture et la diversité linguistique, ça c'est direct, un espace unifié sans fragmentation. Cela porte sur le fait d'avoir un seul Internet au lieu de le diviser en petits fragments, ce qui est toujours un risque

auquel on va faire face. Et l'on craint toujours qu'il y ait plusieurs Internet divisés.

Puis on a un autre sous-titre qui est la Sécurité, la Stabilité et la Résilience de l'Internet. L'Internet doit être stable, fiable. On a l'Architecture Distribuée et Ouverte qui est le sous-titre suivant. D'une part, l'IETF et, d'autre part, le W3C. Le consortium web a garanti l'architecture qui devrait se maintenir. Par la suite, le titre suivant est donc Permettre l'Environnement pour l'Innovation et la Créativité Durables. On cherche à encourager l'innovation sans avoir de blocage de la part des différents joueurs et acteurs du présent.

On a maintenant les principes du processus de gouvernance de l'Internet qui concernent la gouvernance même de l'Internet, pas tellement comment l'Internet fonctionne. Ici, il y a une partie très importante: c'est l'aspect du modèle multipartite, les multiples parties prenantes. Vous ne le savez peut-être pas mais il y a des pays qui défendent le modèle multilatéral ce qui veut dire que seulement les gouvernements pourraient décider quel serait l'avenir de l'Internet. Bien sûr, c'était une idée qui était rejetée dans ce forum et on a soutenu le modèle multipartite comme étant le noyau central de l'avenir de l'Internet.

La gouvernance issue du consensus qui est participative et ouverte va être transparente, responsable, inclusive et équitable, distribuée, décentralisée – ce serait comme dire distribuée, c'est très important. Collaborative – on veut permettre la participation des différents acteurs. Ce sont tous des aspects de l'Internet que l'on a à présent. C'est inclus dans ce sous-titre des principes du processus de

gouvernance de l'Internet. On a un engagement à travers ces principes pour que l'Internet soit dans l'avenir ce qu'il est aujourd'hui.

Pour ceux qui étaient présents, vous allez bien comprendre ce qu'était la discussion.

On encourage aussi la promotion de la gouvernance Internet qui devrait encourager donc une politique qui s'oriente vers l'avenir et qui soit neutre du point de vue de la technologie pour qu'il n'y ait pas un seul secteur qui puisse contrôler la façon dont l'Internet continuera de grandir dans l'avenir. On a un autre sous-titre qui est Les Standards Ouverts. Ça se répète un peu mais ce paragraphe établit que l'Internet est mondial, centralisé, sécurisé etc. Résilient aussi bien sûr. C'est la première partie.

La deuxième partie était un peu plus compliquée. C'est la feuille de route de l'évolution future de la gouvernance de l'Internet. Dans cette deuxième partie, le document montre plusieurs aspects. D'une part, on a l'ordre du jour de la réunion de Tunis et on montre que la mise en œuvre de cet ordre du jour a démontré la valeur du modèle multipartite pour la gouvernance de l'Internet. Et on demande que ce modèle soit renforcé, qu'il soit évolué, amélioré constamment dans le même sens comme on a fait cela jusqu'à présent.

On parle après de certaines questions qu'on ne va pas mentionner dans le détail. Ce sont bien sûr des questions qui se répètent un peu. On revient sur le fait que la gouvernance multipartite de l'Internet requiert que ces processus devraient être des processus multipartites. On défend ce modèle multipartite et ouvert, démocratique et transparent.

Il y a plusieurs mots qui ont été répétés plusieurs fois, vous allez le voir. Multipartite, multiples parties prenantes, ça se reprend à presque tous les paragraphes et c'est quelque chose de très important.

C'est important parce que, dans l'avenir, on devrait peut-être avoir à choisir l'un ou l'autre. Si vous êtes d'accord avec certains aspects mais que vous ne l'êtes pas avec d'autres, on aurait le choix.

Mais, ici, on a clairement établi qu'il y a des différentes parties prenantes. Bien, alors on a fait première partie puis la question des améliorations institutionnelles qui est aussi très importante.

Il y a un paragraphe très important concernant les réunions du FGI, du Forum de la Gouvernance de l'Internet qui se fait déjà depuis un bon moment mais qui n'a jamais été pris au sérieux par certains gouvernements.

Et ici, pour la première fois, on montre que le FCI serait très important pour toutes les parties prenantes. C'est une première mesure très importante pour accomplir cela aussi de l'établir. Et on a donc des suggestions par rapport au FCI. On parle du renforcement du FCI lui-même, de l'élargissement de sa mission au-delà de ses mandats de cinq ans. On se demande si le FCI continuera toujours l'année suivante. Et cela n'a pas contribué à la stabilité du forum et du processus-même.

Et puis, finalement, à la page suivante, on a un paragraphe sur les fonctions IANA. Il mentionne et célèbre la récente annonce du gouvernement des États-Unis concernant la transition de la supervision de la fonction d'IANA. C'est un petit paragraphe et, au début, on était

préoccupés sur le fait que la plupart des discussions de Net Mondial pourraient porter effectivement sur cette annonce du gouvernement des États-Unis et ce transfert. Heureusement que cela n'a occupé qu'une partie des discussions.

On voit donc la fonction d'IANA d'une part et puis la mondialisation de l'ICANN qui est aussi mentionnée. On demande que l'ICANN devienne vraiment une organisation mondiale multipartite. Et puis on a donc une troisième partie. Les questions qui s'occupent des sujets de la gouvernance de l'Internet spécifique. C'est la partie trois. On a un sous-titre qui est la Sécurité et la Stabilité. C'est très important. On a des paragraphes appartenant donc à ce point.

Il y a eu un paragraphe que la société civile a soutenu et qu'ils ont défendu qui porte sur la surveillance arbitraire. Ils mentionnent que cela porte atteinte à la sécurité de l'Internet et à l'écosystème de la gouvernance même. Il y a un petit paragraphe sur la formation des compétences et le financement de ces activités.

C'est important que toutes les parties prenantes participent des discussions. Et c'est, il me semble au moins, un aspect plus important de ces réunions en face à face pour qu'il y ait aussi des formations de compétences autour des différentes réunions pour que tout le monde puisse participer.

Il y a eu des points qui n'ont pas été accordés par les différentes parties prenantes. Donc ils ont été inclus dans un quatrième point qui était « les questions à être discutées davantage à la suite de Net Mondial. »

C'est très intéressant parce que plusieurs points portent sur des questions que l'on débat depuis longtemps déjà. Et, pour les différentes parties prenantes, ce sont des questions qui sont très importantes. Ce qui veut dire effectivement qu'il serait impossible d'atteindre un consensus. Par exemple ici, on voit les différents rôles et les responsabilités des parties prenantes dans la gouvernance de l'Internet. On a l'application de ce seuil égalitaire donc pour que toutes les parties prenantes – la communauté technique, la société civile etc. – tout le monde soit à un même niveau.

Il y a eu des parties prenantes qui n'étaient pas complètement d'accord avec cette idée. Il y a eu des gouvernements qui voyaient cela du côté de la souveraineté. Donc ils croyaient qu'ils devraient avoir un poids un peu plus significatif que les autres parties prenantes. On a aussi la question de juridiction qui est assez complexe. Quelle sera la juridiction que la gouvernance de l'Internet devrait suivre? S'il s'agit d'un réseau mondial de centaines de différentes juridictions nationales, quelle serait la bonne? On a des systèmes de référence et des indicateurs liés. Ce sont en définitif des paramètres qui montrent l'application des principes de la gouvernance de l'Internet. C'est un travail énorme qu'on espère pouvoir faire dans les années à venir.

Et finalement, la neutralité du net. C'est une question très large. Il y a différents aspects. Dans un paragraphe, il y a eu des discussions très productives qui ont été menées mais les compagnies de télécommunications ne souhaitent pas avoir ce principe de neutralité de l'Internet inclus dans le document.

On a expliqué clairement ce que la neutralité du net voulait dire parce que, pour certaines personnes, ça veut dire que tout le monde devrait être traité de la même façon mais, pour d'autres, cela implique d'autres aspects.

Et, pour ce qui est du trafic des télécommunications, on pourrait dire aussi que la neutralité c'est un autre aspect à discuter. Il y a différents niveaux de neutralité du net. Ce sont donc des points à élaborer davantage. Et puis le chemin à suivre, c'est un titre qui nous montre les autres processus qui vont avoir lieu. Bien sûr, le FCI à venir. On se réunira en Turquie.

Alors [inaudible 0:16:48]. Donc cela veut dire que ce sera déjà une décennie de ce sommet de Tunis et, bien sûr, notre discussion de suivi. Voilà donc l'état actuel du document. Pour pouvoir continuer et discuter ce que cela veut dire, il me semble que ce serait approprié de donner la parole à Nigel Hickson. Je vous recommande de lire un article qui a été publié sur Circle ID par Wolfgang Kleinwachter qui n'a pas pu assister à la réunion de Sao Paulo. Mais, de toute façon, il a suivi à travers la participation à distance.

Un aspect très important et que la participation à distance était très bien organisée. Et dans cet article, il écrit les informations de fonds historiques sur ce que vraiment Net Mundial voulait dire, ce qui nous avait amené à cette réunion. Je pense que la plupart des personnes étaient satisfaites. Il y a eu peu de pays qui n'aimaient pas les thèmes des discussions mais, dans l'ensemble, une très bonne réunion. Et donc je vous remercie et maintenant, Nigel, vous avez la parole.

NIGEL HICKSON:

Bonsoir à tous. Merci de m'avoir donné l'occasion de vous parler à nouveau ce soir et merci Olivier de votre présentation sur le travail fait à Sao Paulo. Je crois que c'était un privilège d'y être. Ça a été vraiment, comme beaucoup l'ont dit, une expérience unique. Et ce que je voulais faire c'était vous présenter quelques impressions que j'ai eues. J'ai quelques diapos là-dessus que je vais vous montrer. Mais c'était surtout des impressions sur Net Mundial et des choses qui m'ont parues importantes.

Comme Olivier l'a dit, ça a été une expérience unique dans le sens que ça a été d'abord une expérience de l'approche multipartite. Et toutes les questions étaient, si l'on veut, organisées par le Brésil finalement. Et toute l'organisation de Net Mundial, la façon dont la réunion a été réalisée a été faite de manière multipartite. La prochaine diapo, s'il vous plaît. Donc je vais vous présenter rapidement cela.

Donc un processus multipartite unique. D'abord, l'organisation de cette réunion qui a été faite par le Brésil. Il y a eu un Comité Exécutif et un Comité de Haut Niveau. Et c'est le Comité de Haut Niveau qui a été donc organisé au niveau de la communauté.

Et les personnes ont été nommées à différents rôles dans l'organisation de cette réunion. Et non seulement il y a eu 188 contributions qui ont été faites, des propositions comme beaucoup d'entre vous le savent. Mais ces propositions étaient réparties de manière équilibrée entre les différentes juridictions. Je dirais une bonne répartition équilibrée. La conférence en elle-même, elle a été faite de manière multipartite

comme je l'ai dit. Il y eu donc des déclarations. Il y a eu d'abord le lancement d'un appel à contributions...

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Nigel, on ne vous entend plus. Je vois sur le chat qu'il y a un problème avec votre système audio actuellement. Heidi, est-ce que vous êtes en train d'essayer de résoudre ce problème? Je crois que Nigel nous appelle sur un téléphone portable.

TIJANI BEN JEMAA: Appelez-le, s'il vous plaît. Il y a un problème avec son téléphone.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Bien, nous nous excusons. Nous avons un problème technique. Peut-être que je peux reprendre la suite. Donc c'est difficile de me mettre dans la peau de Nigel pour parler de ces impressions mais en tout cas, mon impression personnellement, j'essayais de remplir un petit peu les trous là. Je crois que, au début, je soupçonnais un petit peu que ça n'allait pas marcher. Allô? Oui, Nigel, est-ce que ça marche?

NIGEL HICKSON: Oui, oui. J'ai eu un problème technique mais me revoilà.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Il y avait donc plusieurs micros disponibles pour le public: la société civile, la communauté technique. Chaque organisation, chaque groupe

représenté avait sa propre ligne de micro. Et il y avait la ligne des gouvernements qui était la plus longue de toutes les lignes. C'est intéressant de le souligner! J'étais en train d'essayer de remplir les moments de silence.

NIGEL HICKSON:

Merci beaucoup. Je reprends la parole. Donc je suis dans un hôtel et la ligne de l'hôtel n'est pas très bonne. Donc, comme je l'ai dit, il y a eu une session plénière avec une série de micros qui permettaient aux différents groupes de prendre la parole et des queues très longues devant ces micros. Donc je dirais que la participation à distance, comme l'a dit Olivier, était importante et excellente.

Il y eu différentes plateformes, différents centres, hubs qui participaient à distance. Et, de Sao Paulo, on avait donc un système différent d'ordinateurs à Pékin, à San Francisco, à Sao Paulo qui étaient en contact avec le personnel de la réunion et qui envoyaient donc des messages, qui regardaient ce qui se passait à Sao Paulo, qui envoyaient leurs messages. C'était vraiment étonnant comme système. C'était bien organisé. Et pendant les premières journées de la réunion de Londres, je crois que nous allons essayer d'avoir le même system de participation à distance.

Donc on avait vraiment un bon mélange qui permettait à tout le monde, à différents groupes de participer et donc un soutien général du document final qu'Olivier nous a présenté. Et l'Inde, Cuba, la Russie avaient quelques préoccupations qu'ils ont exprimées d'ailleurs. Mais,

en général, sinon tout le monde soutenait – l'Arabie Saoudite aussi – mais, en général, tout le monde soutenait le document final.

Donc maintenant je voulais vous donner ces quelques impressions comme je vous l'ai dit. Ce qui m'a paru les points les plus importants et ce qui peut avoir un impact dans le futur. Alors, l'impact au niveau immédiat de cette réunion de Sao Paulo, je dirais que c'est un impact mélangé à court et à long terme. Il faut être réaliste d'abord et ne pas avoir honte, je pense, la première chose importante. Et, ensuite, il nous reste encore beaucoup de travail à faire je dirais. En général je dirais que c'était une...

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Votre ligne a de graves problèmes. Votre réseau ne marche pas bien.

TERRI AGNEW: Nigel, c'est Terri du personnel d'ICANN. Si vous nous donnez un numéro de téléphone, on vous appelle si vous voulez pour que vous ayez une meilleure connexion.

NIGEL HICKSON: Oui, d'accord. Je vais vous envoyer mon numéro de téléphone.

TERRI AGNEW: À travers la ligne de chat privé, Nigel.

NIGEL HICKSON: D'accord. Mais en tout cas, si vous m'entendez maintenant, je vous dirais que l'impact est varié. Ce sont des impacts variés. Je pense que c'est une conférence privée – ce n'est pas une conférence privée sur la gouvernance de l'Internet. C'est une conférence quand même importante. Il va falloir travailler là-dessus. Il va falloir être plus réaliste parce que, pour certains gouvernements, ça n'a pas encore l'impact, le poids que ça devrait avoir.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Nigel, je voudrais m'assurer pour qu'on soit tous bien d'accord qu'il ne s'agit pas d'un traité. C'est un document. Ce n'est pas contraignant. C'est un document non contraignant. C'est un document qui n'a pas été signé par les différentes parties prenantes. C'est un document consensuel – et c'est tout – qui représente le consensus des participants. Mais cela ne veut pas dire que tout cela doit être obligatoirement mis en œuvre. C'est une question de bonne volonté et non pas d'obligation.

NIGEL HICKSON: Oui, tout à fait. Mais je dirais qu'à long terme il faut être optimiste. Cela va donner quelque chose d'important, je pense. J'espère que tous les participants – parce que finalement il va y avoir la réunion plénipotentiaire du mois de novembre et j'espère que tous les participants vont reconnaître cette réunion, dire que c'était une réunion multipartite et en tenir compte dans ce qu'ils vont produire puisque le système que nous avons n'est pas un système qui plaît à tout le monde mais je pense que c'est un système qui permet d'avoir des politiques

consensuelles et c'est très important. Bien, merci beaucoup. Je m'excuse pour les coupures, les problèmes d'audio.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Tijani, vous avez la parole.

TIJANI BEN JEMAA: Merci Olivier. Merci Nigel. Merci Olivier pour vos présentations. J'espère que tout le monde a pu en profiter et comprendre ce qui s'est passé à Sao Paulo lors de cette réunion de Net Mundial. Je vais maintenant donner la parole au public pour les questions que vous voulez peut-être poser à Olivier ou à Nigel. Je vois qu'Antonio Medina lève la main. Antonio, vous avez la parole. Allez-y.

ANTONIO MEDINA GOMES: Bien, bonjour. J'ai un souci important en ce qui concerne la participation des gouvernements et des compagnies de télécommunications en général, je dirais. Nous n'avons pas vu de document qui résumerait les différents points de vue. Je pense que ce serait tout à fait positif de connaître votre propre perception concernant la participation des groupes du gouvernement et du secteur des télécommunications pour savoir quelle est la voie à suivre dans le futur pour ce qui est du modèle multipartite. Merci.

TIJANI BEN JEMAA: Merci. Olivier ou Nigel? Qui veut répondre? Olivier, vous voulez répondre?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Oui, merci beaucoup Tijani. J'aurais aimé que ce soit Nigel qui prenne la parole mais c'est bon. Il est tout à fait intéressant de voir les différents points de vue à ce propos. Mais, quand on regarde le document final, personnellement je suis assez satisfait sachant que la conférence, si l'on regarde les différentes contributions qui ont été faites au cours de la conférence, je pense que l'équipe de Net Mundial a fait vraiment du bon travail pour pouvoir parvenir à un consensus entre les différentes parties.

Et on a été surpris par la façon dont les choses étaient reportées et pour qu'on puisse décider de certains points ultérieurement. Il y a des points qui sont dans le document aujourd'hui et avec lesquels certains pays ne sont pas d'accord. Je comprends le sens du mot 'consensus' et il n'est pas général par moment. Mais je pense qu'on a quand même une bonne idée de la situation actuelle puisque c'est un document non contraignant.

Si c'était un document contraignant, on aurait eu beaucoup plus de désaccords probablement et beaucoup plus de disputes sur certaines parties du document. Et ça aurait été beaucoup plus difficile à gérer. Mais, comme c'est un document non contraignant, il y a vraiment eu un consensus qui a été possible sur ces points-là. Si l'on analyse maintenant ce que sont ces autres points de vue et pourquoi ils existent, là c'est quelque chose qui –

Net Mundial a pu faire cela. Ils ont eu vraiment le courage de le faire. Beaucoup de gens regardent seulement le côté positif des choses en laissant de côté les différences. Je pense qu'il y aura beaucoup d'autres occasions de se mettre d'accord dans le futur et de parvenir à un document plus consensuel dans le futur.

TIJANI BEN JEMAA: Merci Olivier. Est-ce qu'il y a d'autres questions?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Je voulais demander à Nigel s'il voulait prendre la parole, s'il voulait ajouter quelque chose. Parce que c'est vraiment mon opinion, finalement.

NIGEL HICKSON: Oui Olivier. Je m'excuse de nouveau. J'ai été au téléphone et mon téléphone ne marchait pas quand la question a été posée. Donc je n'ai pas entendu cette question. Je m'excuse, je ne peux pas y répondre puisque je n'ai pas entendu.

TIJANI BEN JEMAA: La question était sur le différent point de vue et on demandait s'il y avait un document qui pouvait résumer les différents points de vue exposés lors de la réunion de Net Mundial. Allez-y Nigel.

NIGEL HICKSON:

Oui. Je m'excuse. Oui, très brièvement, je dirais que ce qui s'est passé pendant la conférence, comme Olivier l'a dit, c'est que le document et les contributions ont donné lieu à un document consolidé après plusieurs sessions de rédaction. Et tous les commentaires étaient faits avant la conférence et donc ils ont pu être réunis dans un document qui a donc été fait dix jours avant le début de la réunion. Tous ces commentaires donc étaient réunis et, ensuite, les commentaires faits pendant la première session plénière ont été notés de façon à ce que l'équipe de rédaction puisse rédiger ce document à partir des commentaires.

Donc c'était difficile de tenir compte de tous les commentaires mais je pense que les principaux qui ont été faits pendant la réunion et qui ont été envoyés auparavant ont été vraiment inclus dans le document final. Et donc, comme Olivier l'a dit, il y avait bien sûr un compromis. D'un côté, on a pensé qu'on allait avoir des problèmes parce qu'il y avait beaucoup de différences d'opinion sur certains points.

Et, heureusement, les personnes ont fait preuve de souplesse. Il y a eu des points controversés, par exemple la neutralité du net et certaines choses comme ça mais on est arrivé à un accord malgré tout.

TIJANI BEN JEMAA:

Merci Nigel. Carlos Raul, vous avez la parole.

CARLOS RAUL:

Merci beaucoup. Je voudrais d'abord poser une question à Olivier ou à Nigel. C'est la même chose. Je voudrais leur demander: on a dit qu'il

allait y avoir une autre réunion basée sur cette méthodologie. Je trouve que c'était une expérience très intéressante comme vous l'avez dit. Mais, maintenant, le ballon revient. Il va y a avoir le Forum de Gouvernance d'Internet – la réunion plénipotentiaire – et on n'aura pas ce système multipartite. Et moi aussi j'ai beaucoup aimé ce système. Mais je pense que le Forum de Gouvernance Internet, comme vous le savez, n'a pas le pouvoir de faire de documents contraignants et, pour la réunion plénipotentiaire, si vous n'êtes pas un ministre ou si vous n'appartenez pas à la délégation du gouvernement, vous ne pouvez pas faire entendre votre voix.

Donc je pourrais vous demander à tous les deux: quand est-ce que vous pensez que cette méthodologie va pouvoir être appliquée pour tout le monde et à partir de là et tout le temps? Merci.

TIJANI BEN JEMAA:

Merci Carlos pour cette question. Nigel, vous avez la parole.

NIGEL HICKSON:

Oui, très brièvement, je dirais que c'est une bonne question et vous avez abordé un point important parce que, comme je l'ai déjà dit, on a eu la réunion de Net Mundial avant la réunion des Nations Unies, qui est aussi une réunion multipartite mais dans laquelle seulement les gouvernements peuvent voter. Et puis, pour la réunion plénipotentiaire, c'est pareil. Les gouvernements sont les seuls à pouvoir dire quelque chose ou donner leur opinion.

Donc ce système multipartite, cette expérience a bien marché, je le pense. Et je pense que ça va peut-être persuader d'autres personnes d'appliquer ce type de système pour les problèmes de gouvernance de l'Internet.

On a des discussions avec le Forum de Gouvernance Internet. On va peut-être avoir des résultats et des documents qui vont découler de cette réunion du FGI. Et, qui sait, peut-être que l'année prochaine à la même époque, on va se préparer à nouveau pour une autre réunion de Net Mondial, un autre sommet de Net Mondial. Qui sait? Nous ne le savons pas encore en tout cas.

TIJANI BEN JEMAA:

Merci Nigel. Je voudrais ajouter que, d'abord, il y a eu beaucoup de demandes pour une autre réunion de Net Mondial. Mais je ne pense pas que ce soit une décision irraisonnable d'organiser un nouveau Net Mondial parce que, finalement, qu'est-ce que c'est que Net Mondial? C'est une réunion qui a été organisée par un gouvernement et par des organisations techniques, des organisations qui participent à la gestion de l'Internet. Et, si l'on veut organiser une réunion pour faciliter les choses parce qu'il y avait certaines choses qui s'étaient passées avant Net Mondial et c'était nécessaire. Mais, si l'on commence à faire d'autres Net Mondial, à ce moment-là ça risque de remplacer le Forum de Gouvernance d'Internet. Ce serait dommage.

Le Forum de la Gouvernance de l'Internet a beaucoup de pouvoirs. Net Mondial aussi. Et donc, si l'on veut que le FGI devienne un endroit où l'on a des recommandations qui seront prises en compte par les

décideurs, il faut améliorer le Forum de Gouvernance d'Internet et continuer à avoir un événement. Et, avec un seul événement, une seule rencontre, ça suffit. Si l'on fait une autre réunion de Net Mundial – on pourra peut-être faire un autre sommet de Net Mundial.

Mais je pense qu'il faut d'abord organiser un Forum de Gouvernance d'Internet solide avec des conclusions solides.

En ce qui concerne la conférence de l'UIT, je pense que ce n'est pas sur les télécommunications en général. Et ce n'est pas la même chose donc. Est-ce qu'il y a d'autres questions, s'il vous plaît?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Je voudrais reprendre une question posée par Johnny Laureano qui dit que les acteurs pour la gouvernance, c'est-à-dire la société civile, la société technique, les gouvernements, les utilisateurs finaux etc., est-ce que les utilisateurs académiques – et tous ceux qui étaient présents lors de la réunion de Sao Paulo – est-ce que les organisations, les individus qui ont participé au niveau des groupes de travail et le secteur académique, il y a eu des personnes qui venaient d'universités, de différentes institutions académiques du monde entier, il y avait certaines organisations qui étudiaient la gouvernance de l'Internet dans le monde entier.

Mais je dois dire que, en ce qui concerne la société civile ou la communauté technique ou les utilisateurs académiques, beaucoup de gens portaient plus d'une casquette, je dirais. Et il y avait des gens qui appartenaient à la société civile et qui représentaient aussi des

organisations comme des universités et qui aussi étaient dans la partie technique, dans l'IETF. Donc c'étaient des personnes qui portaient différentes casquettes.

Et donc c'est important de le dire parce que, personnellement, je ne savais pas dans quelle file entrer pour prendre la parole, devant quel micro faire la queue, si c'était devant le comité consultatif, la communauté technique, la société civile, l'entreprise privée... On forme un groupe très divers et, lorsque je me suis inscrit, il a fallu que je choisisse dans quel groupe j'allais prendre la parole ou au nom de quel groupe j'allais prendre la parole. Donc, moi, j'ai choisi la communauté académique. Pour moi ça a été le plus simple.

Et ensuite Carlos a demandé qui s'occupe du secrétariat de l'IGF. Le secrétariat de l'IGF c'est une fonction, c'est tout. Et le travail réel fait au niveau des ateliers etc. pour le Forum de la Gouvernance de l'Internet, il est fait par un comité consultatif des parties prenantes avec une cinquantaine de personnes qui viennent de différents pays du monde et qui travaillent pour préparer cette réunion du Forum de Gouvernance d'Internet.

Le secrétariat est seulement la partie qui s'occupe du budget et c'est un travail – on ne leur a pas vraiment donné un véritable secrétariat ce qui est, à mon avis, une erreur.

TIJANI BEN JEMAA:

Merci Olivier. Est-ce qu'il y a d'autres questions? Je voudrais vous rappeler que le groupe et le modèle multipartite a été utilisé pour la

première fois au sein de la SMSI et le travail multipartite est fait pour les différentes parties. C'est-à-dire le secteur privé, la société civile, les organisations internationales et les gouvernements. La société civile est une unité constitutive très large et le secteur académique, la communauté technique, toutes les participants qui n'appartiennent pas au secteur privé et qui n'appartiennent pas non plus au gouvernement sont considérés comme des utilisateurs de l'Internet.

Maintenant nous avons une division qui nous permet d'avoir ces groupes du secteur académique, du secteur technique mais c'est une communauté technique qui a la même position que la communauté académique. Est-ce qu'il y a d'autres questions? Cheryl, vous avez la parole, allez-y.

CHERYL LANGDON-ORR:

Pour reprendre un petit peu ce qu'Olivier a dit, c'est-à-dire le fait que les besoins et ce qui est le plus désirable pour le secrétariat du FGI comme rôle c'est en tant que communauté.

Je dirais qu'il y a des bénéfices parallèles qui permettent d'avoir une réunion opportuniste des opérations des cTLD qui a eu lieu en Australie, du Canada, de l'Australie, de la Chine, du Royaume-Uni, des Pays Bas, du Brésil et du Mexique. Et, chaque fois, elles donnent le point avec les deux lettres qui correspondent à chaque pays.

Et, la prochaine année civile, cela sera de nouveau des réunions qui auront beaucoup de succès, qui permettront de parler des problèmes de la gouvernance de l'Internet. Et donc je pense que c'est important de

savoir que les choses ont lieu et que c'est presque aussi important que ce qui se passe ailleurs.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Tijani, on ne t'entend pas. Peut-être que tu es en muet? Apparemment, on a perdu Tijani. Je m'excuse en son nom. On est à la fin de l'heure presque de cet appel et on n'a toujours pas discuté de la fonction IANA qui était le titre, en fait, de l'appel. Que fait l'ICANN? Et donc est-ce qu'on pourra avoir un peu plus de temps avec les interprètes, Heidi?

HEIDI ULLRICH: Il me semble que oui mais Gisella est en train de voir combien de temps de plus ils pourraient rester.

TERRI AGNEW: On aura les interprètes un peu plus, oui.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Bien merci. Alors je pense que, si on a quelques minutes de plus, Nigel pourra faire sa présentation. Nigel, vous avez la parole.

NIGEL HICKSON: Merci. Je sais que tous les collègues ont d'autres choses à faire et qu'il est déjà tard. Du moins, c'est tard chez moi. Mais j'ai des diapos d'une présentation que j'avais présentée. Sur le site Internet, on est en train de faire une consultation, on nous donne des contributions concernant

les questions d'IANA. Donc je serai rapide parce que la plupart de ces informations sont sur le site web. Je voulais vous donner une idée de ce que l'on allait discuter. Alors, l'annonce du gouvernement des États-Unis: je pense que vous savez tous de quoi il s'agit.

Juste avant Net Mundial et juste avant la réunion publique de l'ICANN à Singapour aussi, l'ICANN a dû demander d'agir en tant qu'animateur pour mener un dialogue sur la façon dont le rôle des États-Unis dans la fonction, dans le processus IANA pourrait être remplacé. Alors la discussion était comment la supervision de cette fonction serait transférée des États-Unis. Pourquoi maintenant?

Vous savez qu'il y a beaucoup de personnes qui ont dit leur point de vue sur cette question et qui ne présentent pas un point de vue particulier. Mais, en définitive, le gouvernement des États-Unis considérait son rôle comme étant une partie d'une transition. Cette diapo n'est pas tout à fait correcte. Lorsque l'ICANN a été créé – vous vous souviendrez peut-être, vous avez plus de mémoire que moi – les États-Unis à l'époque n'avaient pas ce rôle de retour. Les États-Unis n'avaient pas cette fonction à l'époque non plus. On a décidé qu'on devait l'avoir – donc viser leur création.

Et on parle toujours de 'transition' d'international à multipartite. C'est un aspect qui est cohérent dans ce sens. Et la politique a eu un rôle significatif ici bien sûr aussi. On a des principes directeurs de la proposition de transition. Les États-Unis ont établi certains critères, vous le savez déjà sans doute.

L'ICANN maintient un dialogue, cherche des avis mais les États-Unis en même temps demandent à ICANN de leur faire une proposition qui doit suivre un format qu'ils ont déclaré. « Elle devrait être rouge, pointue, ronde » etc. Donc ils n'ont pas vraiment donné la liberté à l'ICANN de préparer une proposition, ce qui est assez malheureux je dirais. La proposition doit soutenir le modèle multipartite, doit maintenir la sécurité, la stabilité du DNS, l'ouverture de l'Internet bien sûr.

Et ils ont dit spécifiquement qui n'accepteraient pas de propositions ou de solutions qui remplacent le rôle de la NTIA avec une solution des organisations intergouvernementales ou dirigées par les gouvernements. Cela est très important parce qu'en fait ce qu'ils disent est que, dans ce cycle de retour que la NTIA traverse en ce moment, le gouvernement des États-Unis considère que ce ne seraient pas acceptable que l'ICANN trouve une solution où un autre pays s'occupe de ce cycle.

On ne dit pas l'ICANN ou la communauté proposerait cela mais ils disent d'emblée qu'ils ne veulent pas avoir un pays spécifique ou un groupe spécifique de pays qui mènent ce processus. Et ils ne veulent pas avoir des organisations intergouvernementales, internationales – que ce ne soit pas l'ONU ni l'UIT ni d'autres organisations. Cela me semble très important parce que les gouvernements auront un rôle dans la solution mais ce ne serait pas eux qui vont diriger l'avenir.

Alors quelles sont les fonctions d'IANA? Vous le savez peut-être. Ce n'est pas simplement les domaines de haut niveau ni la gestion des différents systèmes, c'est l'assignation aussi des numéros de l'Internet, la coopération avec les registres Internet régionaux, avec bien sûr

l'entretien des registres des paramètres de protocoles au nom de l'IETF, la gestion des domaines [inaudible 0:47:02].int, responsabilités administratives de la zone racine DNS... C'est ce qui est principal. La coordination des responsabilités administratives de la gestion de la zone racine, c'est un élément qui est essentiel ici.

Voilà l'aperçu des fonctions. Je ne pense pas qu'on ait le temps de toutes les voir. Vous avez cela de toute façon sur Internet. Alors les événements depuis l'annonce. Cette annonce a été faite juste avant la 49^{ème} réunion de l'ICANN à Singapour. Lors de cette réunion, la communauté Internet plus large a été invitée à fournir ses contributions à travers la liste de discussion.

Ceci nous a amené à la publication du document de portée par l'ICANN et à un document préliminaire sur lequel on travaillerait. C'était un projet de proposition qui incluait un ensemble de principes et mécanismes, la création d'un groupe de direction pour diriger le processus, un processus pour développer une proposition. Et donc ce projet de proposition, c'est un document qui a été largement discuté au sein de la communauté de l'ICANN et en dehors de la communauté de l'ICANN.

Parce que bien sûr, ce qui est important ici, c'est que l'ICANN a reçu leur mandat de consulter la communauté Internet mondiale. On doit d'abord pour cela établir qui est la communauté Internet mondiale. Alors le travail de l'ICANN dans ce dialogue va au-delà de l'ICANN-même. Cela inclut le FCI, la discussion du FCI, les discussions des autres forums internationaux aussi. On va discuter de cela lors du [inaudible 0:48:50] dans la réunion de juin de l'unité aussi on discutera IANA. Donc

cela dépasse la communauté de l'ICANN qui est aussi très importante dans son rôle, bien sûr.

Donc on doit définir des mécanismes de responsabilité qui remplaceraient le rôle du gouvernement des États-Unis comme je l'ai dit et hors de la portée serait le développement de politiques relatives aux fonctions d'IANA, l'opérateur des fonctions IANA aussi. Voilà pourquoi une partie des débats a été initiée. Qu'est-ce qui est dans la portée de la proposition et qu'est ce qui ne l'est pas.

IANA, dans son document de consultation, a établi ce qui était dans la portée et [inaudible 0:49:33] ont été discutées dans le cadre de Net Mundial aussi. Alors le processus qui a été décidé était ce qui devrait remplacer le gouvernement des États-Unis et le NDIA et ce cycle de retour constant. Ça ne va pas inclure la fonction d'IANA au centre de l'ICANN.

Et la fonction d'IANA au centre de l'ICANN est la fonction qui envoie un message à l'ordinateur pour que le fichier dans la zone racine soit mis à jour. Ce message qui est envoyé à l'ordinateur est surveillé par la NTIA en ce moment. Donc c'est la fonction de la NTIA dans ce parcours de communication qui sera remplacé. Ce n'est pas la personne qui envoie le message, ce n'est pas la fonction IANA même qui est à discuter.

Voilà donc ce qui porte sur la portée, la portée qui a été discutée. On a proposé la création d'un groupe de direction qui fera l'objet de consultations et de commentaires aussi. Cette proposition du groupe de direction inclut les différentes parties touchées: l'IETF, l'ISOC aussi bien sûr et les différentes parties des unités constitutives de l'ICANN. Lors de

la consultation, on a également établi les opportunités de participer. On a vu qu'il y a un nombre de conférences au sein de la communauté de l'ICANN. Il y a des conférences techniques de l'ICANN même.

Mais, même en dehors de l'environnement de l'ICANN comme je l'ai dit, on a par exemple le FGI etc. Donc qu'est-ce qui suit? La communauté va fournir ses retours. C'est un processus qui finira le 8 mai – donc le travail est déjà fini. Le travail de création d'une équipe est déjà en voie d'être accompli pour voir les réponses et cette équipe considèrera les contributions. Et je pense que, dans les semaines à venir, nous aurons un document qui décrira les prochaines étapes.

Je finirai avec cela. Comme je l'ai dit, il y a beaucoup d'informations sur le site de l'ICANN. Et peut-être qu'Olivier voudra ajouter des informations à ce que j'ai dit. Mais il y aura un séminaire web demain je pense avec Theresa Swineheart qui va diriger ce processus pour l'ICANN. C'est elle qui va animer l'appel et le séminaire web donc de demain pour le processus de consultation de responsabilité. Alors voilà, c'est tout. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Merci. Il faudrait penser aux détails sur ce séminaire web. Je demande au personnel d'ajouter des informations concernant ce séminaire. Ce serait bien si tout le monde pouvait participer. Si vous êtes intéressés à ce séminaire, ça ne porte pas uniquement sur la transparence et la responsabilité de l'ICANN mais aussi sur la mondialisation de l'ICANN. Ce sont des questions qui doivent être suivies en parallèle. Il y a

beaucoup de pression pour que cela soit fait rapidement. Alors on vous remercie Nigel de cette présentation.

J'allais mentionner deux points de plus avant de vous passer la parole. D'une part, je voulais dire qu'il y a une déclaration de l'ALAC de mardi concernant la transition de la supervision. La première déclaration a été rédigée pendant la dernière réunion publique de l'ICANN à Singapour et cette déclaration célèbre l'annonce de l'Autorité d'Information des Télécommunications Nationales des États-Unis – donc la NTIA. Une deuxième déclaration est soumise au vote de l'ALAC en ce moment.

C'est une version préliminaire [inaudible 0:53:20] qui a été envoyée au processus qui est conclus le 8 mai. Alors, la ratification du processus de commentaires est en cours en ce moment. Et donc notre déclaration sera envoyée avec la ratification. Ariel, j'espère – oh non, on voit qu'Ariel a déjà publié le lien sur le chat pour que vous le voyiez tous. Cela soutient donc la création d'un groupe de direction à condition que ce groupe de direction ne porte pas atteinte au groupe intercommunautaire de l'ICANN.

Il y a un groupe de travail intercommunautaire qui porte sur cette même question qui va être créé aussi. Alors, je ne sais pas si Tijani est de retour. Tijani, je m'excuse mais j'ai pris votre place de président en votre absence. Alors je vous rends la parole. J'espère qu'on aura bien le temps. Les interprètes ont accepté de rester jusqu'à et demi. Alors on a 20 minutes de plus. Tijani, vous avez la parole.

TIJANI BEN JEMAA:

Je m'excuse vraiment de ce problème technique que j'ai eu. Je suis en ligne maintenant. Si vous avez des questions pour Olivier ou pour Nigel, allez-y. N'hésitez pas à lever la main. Je ne vois pas de mains levées. Je vois qu'Olivier veut prendre la parole. Allez-y Olivier.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Merci Tijani. J'avais une question pour Nigel. Ce sera difficile parce que c'est une idée sur laquelle je reviens et qui me vient à l'esprit depuis un bon moment. Si l'on revient sur la question proposée par le gouvernement des États-Unis – la question de la portée – on parlait de définir ce qui était dans la portée. On disait qu'il fallait définir les mécanismes de responsabilité qui serviraient à remplacer le rôle du gouvernement des États-Unis pour garantir la performance de l'ICANN des fonctions IANA sur la base des accords et aux politiques fournies par les organismes respectifs.

Et on a une liste d'organismes qui sont directement engagés avec la fonction d'IANA. Alors comment est-ce qu'on devrait comprendre cela? Est-ce que ce sont les seuls organismes qui vont assumer ce rôle dans le mécanisme de responsabilité futur ou alors est-ce que l'on dit qu'on doit définir le mécanisme de responsabilité qui soit absolument ouvert pour nous assurer que l'on puisse contrôler les activités de ces différents organismes? Je ne suis pas sûr sur ce qu'il a voulu dire par rapport aux organismes.

NIGEL HICKSON:

C'est une très bonne question. Étant donné que vous mentionnez cela – et j'ai entendu d'autres personnes discuter de cela – la dernière partie du paragraphe, je vous dis, exprime clairement que les mécanismes de la responsabilité doivent être définis sur la base des politiques fournies par les différents organismes. C'est-à-dire que n'importe où que la NTIA appartienne, ils doivent pouvoir suivre et trouver la responsabilité dans le cadre de ces différentes politiques.

Donc le dialogue avec l'ICANN serait avec une communauté Internet mondiale. La communauté Internet mondiale pourrait dire: on a une solution merveilleuse mais la solution pourrait nous venir d'une petite organisation dans une autre région, à Prague ou où que ce soit. Alors, s'ils ont une solution pour cette fonction, cette petite organisation pourrait contribuer avec ses idées. Ce ne sera pas le cas, je me doute. Mais, en tout cas, ce mécanisme de solution disponible ne doit pas forcément venir de la communauté de l'ICANN. Ça pourrait être une solution qui nous vient de différents secteurs en dehors de la communauté de l'ICANN.

Alors ce mécanisme est un mécanisme multipartite qui, bien sûr, pourrait être conformé par des agents, des acteurs de différentes zones.

TIJANI BEN JEMAA:

Merci Nigel. On a Sébastien qui lève la main? Sébastien, vous levez la main? Vous êtes peut-être en muet, Sébastien. Alors c'est *7 pour enlever le muet. Je ne vous entends pas.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Tijani, c'est un problème technique. Sébastien vient d'écrire sur le chat qu'il y a un problème avec son Adobe. Les versions plus récentes de l'Adobe Connect je ne sais pas pourquoi ne fonctionnent pas aussi bien que l'on entendait auparavant.

TIJANI BEN JEMAA: Bien, alors je voudrais faire un petit commentaire ou poser plutôt une question aux présentateurs, aux intervenants. Alors Net Mundial, entre autre deux points importants, a tourné autour de deux concepts qui me viennent à l'esprit et dont je tiens à cœur. D'une part, il y a la neutralité du réseau. Il n'y a pas eu de consensus par rapport à ce point. Et, d'autre part, on parlait de coopération élargie, renforcée. On n'a pas de coopération améliorée dans ce sens. Il y a eu un paragraphe ajouté concernant ce genre de coopération et il y a eu des gouvernements qui reprenaient le même mot et qui le font depuis des années déjà.

Ils parlent toujours du rôle des gouvernements, de la même position, du même point, de la gouvernance de l'Internet. Je pensais qu'avec la décision du gouvernement des États-Unis, ce serait un problème qui ne serait pas – je ne veux pas parler de résolution de ce problème mais, en tout cas, qui serait un problème qui ne nous préoccuperait plus parce que si on parlait de la même importance de tous les gouvernements, de toutes les parties prenantes dans le cadre de la gouvernance Internet, ça aurait fonctionné. Mais malheureusement, je vois que les mêmes personnes font les mêmes commentaires.

Et donc ce point me préoccupe parce que, comme vous le savez tous, les gouvernements ont toujours des objectifs. Je parle du multipartisme.

Voyez, les gouvernements ne croient pas à ce modèle. Il faut considérer cela. Alors Sébastien, qui c'est qui va parler maintenant? Sébastien, vous nous entendez, Sébastien? Non? Bon, on ne vous entend pas malheureusement. Alors est-ce que Sébastien est prêt? Est-ce qu'on pourrait me faire savoir quand il sera prêt?

NIGEL HICKSON:

Tijani, ce que vous avez dit à propos de la coopération en renforcé, vous avez tout à fait raison, oui. Les critiques qui ont été faites suite à l'annonce des États-Unis étaient que les gouvernements n'étaient pas sur le même pied par rapport à d'autres gouvernements. Et, ensuite, il y a eu l'annonce selon laquelle ce qui allait avoir lieu dans le futur devait être organisé d'une façon précise.

Comme vous le savez, le groupe de travail sur la coopération renforcée – certains gouvernements disent: « nous ne sommes pas sur le même pied » parce que le gouvernement américain domine dans le domaine du secteur industriel lié aux télécommunications, à l'Internet. Et puis il y a un engagement. Donc certains gouvernements disent encore qu'ils n'ont pas le même rôle dans ce processus que le gouvernement américain ou que d'autres gouvernements.

TIJANI BEN JEMAA:

Merci Nigel. Sébastien, est-ce que vous voulez parler? Sinon, Olivier, vous avez la parole.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup Tijani. J'ai levé la main parce qu'il y avait une question dans le chat d'Eduardo Mendez. Et la question est traduite par le personnel d'At-Large et c'est: pourquoi est-ce que c'est une exigence que la NTIA, étant donné qu'il s'agit d'une organisation gouvernementale, d'exiger qu'aucun autre organisme de type intergouvernemental assume le contrôle de IANA?

Donc je pense – et c'est ma propre interprétation de cette question, peut-être que Nigel a une autre opinion – je pense que c'est que le gouvernement des États-Unis ne veut pas que cette fonction IANA tombe entre les mains d'un autre gouvernement en tant que tel. Et ce ne serait pas une manière de gérer les choses de façon multipartite. Ce qu'ils veulent dire par là – ça n'est écrit nulle part d'ailleurs – ce n'est pas que les gouvernements ne vont pas avoir un mot à dire dans le système qui va être créé.

Ce qu'ils veulent c'est qu'aucun gouvernement tout seul n'assume cette fonction. Il y a une petite différence entre les deux. Donc, en d'autres mots, cela veut dire qu'il faut un système multipartite qui assume cette fonction et que ce ne soit pas un gouvernement. Les gouvernements en général ont une manière de fonctionner non pas de manière multipartite mais de manière multilatérale. Le gouvernement avec le gouvernement, la société civile avec la société civile, le secteur privé avec le secteur privé etc.

Mais ici on parle du système multipartite et donc le gouvernement américain voulait éviter un système multilatéral. Voilà, je pense que c'est une bonne explication.

TIJANI BEN JEMAA: Nigel, vous avez la parole.

NIGEL HICKSON: Oui, je crois que c'est bien ce que vous avez dit, Olivier. Je dirais que le gouvernement américain pense que, comme beaucoup le pensaient dans le passé, remplacer la gestion des États-Unis par celle d'un autre gouvernement ne serait pas un progrès. Et je pense que beaucoup de gens étaient d'accord avec cette opinion. Donc c'était une des conditions en fonction de laquelle on va travailler. Voilà.

TIJANI BEN JEMAA: Merci beaucoup Nigel. Sébastien, vous avez la parole. Sébastien, on vous entend? Est-ce que vous voulez prendre la parole? On vous écoute. Alors pourquoi est-ce qu'on n'entend pas Sébastien? Il y a un problème sur Adobe, non? Est-ce que vous pourriez, s'il vous plaît, au niveau d'Adobe ou au niveau d'Adigo, est-ce que vous pouvez demander qu'on appelle Sébastien, s'il vous plaît. En attendant, est-ce que quelqu'un d'autre voudrait prendre la parole? Si le système ne fonctionne pas, il faut que l'on appelle Sébastien sur Adigo. À ce moment-là, ça va marcher. Est-ce qu'il y a d'autres questions en attendant que Sébastien puisse prendre la parole? On a encore cinq minutes. Bien, si tout est clair, je vais remercier Olivier Crépin-Leblond et Nigel Hickson. Merci beaucoup à tous les deux. Merci à tout le monde pour avoir participé à cette téléconférence.

N'oubliez pas de remplir la fiche d'évaluation qui va nous aider à améliorer et à corriger ce qui ne fonctionne pas dans ce système de webinaire. Donc remplissez le formulaire et envoyez-le au personnel de l'ICANN. Merci à tous. Bonjour, bonsoir et au revoir.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci aux interprètes d'avoir travaillé un petit peu plus. Merci. Merci, bonsoir. Je remercie aussi les équipes du personnel d'ICANN.

NIGEL HICKSON: Merci, bonsoir à tous. Au revoir.

TIJANI BEN JEMAA: Merci à tous d'avoir participé à ce webinaire. Nous allons maintenant déconnecter nos lignes. Merci.